

/-K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 25 décembre 1956.-

OBJET:

Rapport Annuel  
des  
Stupéfiants 1956.-

*M  
Acl.*  
N° 3388 /Sec.27/CR/P.-

Copie à Monsieur le Médecin Provincial  
à Usumbura.-

L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHET.-

KIBUNGO



511

9  
A Monsieur le Médecin en Chef de la  
Colonie

B.P. 3.088

à

LEOPOLDVILLE.-

S/c. de Monsieur le Résident du Ruanda  
à KIGALI.-

Monsieur le Médecin en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir  
ci-joint le rapport annuel 1956 du Territoire relatif  
à la question des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHET.-

9

RAPPORT ANNUEL AU  
31 décembre 1956

1956

TERRITOIRE *Ki-huu ya* 716  
DISTRICT *Ruanda*  
PROVINCE *Ruanda-Urundi*

*me*  
*20x*

Nature de l'infraction	Nombre de condamnations + amendes.					Nbre pers cond.
	1 à 15 j.	16 à 30 j.	31 à 45 j.	46 à 60 j.		
	: amendes:	: amendes:	: amendes:	: amendes:	: amendes:	
Culture	:	:	:	:	:	:
Détention	:	:	:	:	:	:
Trafic	:	:	:	:	:	:
Vente illicite	:	:	:	:	:	:
Autres cas	:	:	:	:	:	:
TOTAL	:	:	:	:	:	<i>neant</i>

*neant*

Nombre de personnes acquittées : *neant.*

*20x*

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE MEDICAL PROVINCIAL

N° 72/ 09580 /5395/M.

3013 | Dec 27/01 | A.T.  
| 25/11/56 |

✓ A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de ...KIBUNGU.....

OBJET:  
Rapport annuel des  
stupéfiants 1956

Sous couvert de Monsieur le Résident  
de ...Ruanda à Kigali

P.4.24109/k.A

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que la commission des stupéfiants vient d'établir un nouveau formulaire entièrement révisé et remanié en vue de l'élaboration du rapport annuel sur le trafic de l'opium et autres stupéfiants.

En conséquence, les instructions antérieures relatives à cet objet sont annulées et remplacées par les suivantes.

Le rapport annuel de chaque territoire (formulaire A) devra parvenir au plus tard le 1er février de l'année qui suit celle considérée, au Médecin en Chef de la Colonie, B.P. 3.088 à Léopoldville et au Médecin Provincial.

Vous trouverez, en annexe, 4 formulaires A - En ce qui concerne l'échelon territoire, un exemplaire sera conservé comme modèle pour les années suivantes et un exemplaire constituera la minute du rapport de l'année 1956.

Les deux autres exemplaires seront envoyés, comme indiqué plus haut, soit au Médecin en Chef et l'autre au Médecin Provincial.

Le rapport des territoires a été présenté sous forme d'un questionnaire pour faciliter votre tâche et pour rendre plus aisée la centralisation des renseignements fournis.

J'insiste sur la nécessité de respecter les dates fixées, afin d'éviter des rappels de la part du Département par l'intermédiaire duquel le rapport général doit parvenir à l'organe de contrôle international.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL  
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI  
Le Commissaire Provincial  
M. WILLAERT.-

Rapport 1956

Will 5'